

chaque jour à se rapprocher davantage de Dieu et sacrifier, pour ce bien suprême, les joies de la terre, ce sont là des pensées et des œuvres qui tiennent peu de place dans les préoccupations de la plupart de nos contemporains ; il semble même qu'on en arrive à ne plus les comprendre. Mais peut-on nier que ce soit, en définitive, le but unique que poursuive la sainte Église ? Peut-on nier qu'en refusant aux âmes la liberté de « monter jusqu'aux sommets de la perfection par la prière, les austérités et la pratique de certaines règles (6) », on blesse l'Église elle-même et on la persécute ? C'est elle qui appelle ses enfants dans cette voie, c'est elle qui les encourage à y marcher généreusement, et l'on ne peut condamner ni les moyens approuvés qu'ils emploient, ni les vœux librement émis qui les enchaînent à la perfection morale, sans condamner l'Église qui les bénit et les consacre !

L'Église n'est pas moins intéressée au ministère extérieur des Congrégations religieuses. Ce ministère, vous le connaissez, Nos TRÈS CHERS FRÈRES. La plupart des religieux et des religieuses « ne vivent plus aujourd'hui à l'écart de nous, retirés loin de nos murs et de notre commerce... Au contraire, pour le plus grand nombre, ils sont mêlés à nous, vivent de notre vie et touchent à notre société par autant de milliers de points qu'ils ont, en France, de communautés, de petites écoles disséminées dans les campagnes et dans les villes (7) ». Vous

---

(6) Lettre de Léon XIII.